

CONSEIL MUNICIPAL DU 11 MAI 2009

Etaient présents : Yves George, le maire,
Mesdames Duneau J , Germain N , Martin D, Messieurs Bailhoux L, Favry K, Gledel G, Grisel P, Lasnier H,
Prévost G, Talbot A, Touzelet S, Vieillard C.

Rappel de l'ordre du jour :

Convention pour remboursement anticipé du FCTVA
Approbation de l'avenant au protocole d'accord « Aménagement Val de Loire »
Approbation cession des terrains sis « Les Mardelles » et achat de terrains sis « Les Coutures »
Souscription d'un emprunt relais
Délibérations et questions diverses

Convention pour remboursement anticipé du FCTVA

Le gouvernement a mis en place un plan de relance de l'économie. Il propose aux collectivités de verser le fonds de compensation de TVA dû au titre de l'année 2008 dès 2009 et non pas en 2010. Pour en bénéficier, la collectivité doit s'engager à augmenter ses dépenses réelles d'équipements en 2009. Cet engagement se manifeste par la signature d'une convention signée avec le Préfet. Après avoir pris connaissance de ladite convention, le conseil municipal, à l'unanimité, l'approuve et autorise le maire à la signer.

Approbation de l'avenant au protocole d'accord et cession des terrains sis « Les Mardelles » et « les Coutures »

Mr le maire donne lecture de l'avenant au protocole d'accord signé en décembre 2008 avec la société Aménagement Val de Loire portant sur la cession amiable des terrains de la zone « Les Mardelles » et l'acquisition de la zone « Les Coutures ». Il rappelle que ces deux opérations représentent un avantage certain pour les commerces et pour les écoles. Après en avoir pris connaissance, le conseil municipal délibère par 13 voix pour et 1 voix contre, il autorise le maire à signer l'avenant et à régulariser les actes de vente.

Ensuite Mr H.Lasnier présente le projet de plan du futur lotissement reçu de l'aménageur. Sont prévus une voie centrale desservant les parcelles, des zones parkings, des espaces verts et un aménagement pour traiter les eaux de pluie, sur la partie basse des Mardelles.

Mrs Y.George, H.Lasnier et S Touzelet ont rencontré, mercredi 6 mai, un bailleur social « Terre de Loire Habitat » pour le projet de logements sociaux.

Mr Bailhoux L demande si est prévue la viabilisation de la rue de la Cour du Puits, côté futur lotissement, il interroge également sur la durée des travaux et l'affectation du chemin situé dans les Mardelles. Mr Lasnier lui répond que la viabilisation de la rue de la Cour du Puits n'est pas nécessaire puisque seuls auront accès les piétons. Seule la partie donnant accès aux logements sociaux sera viabilisée. L'ensemble des travaux débutera au printemps 2010 pour une durée d'environ trois ans. Mr H.Lasnier doit vérifier si le chemin rural reliant la rue de la Cour du Puits à la rue « des Mardelles » est classé.

Mr Gledel G demande un écrit engageant l'aménageur à ne pas revendre tous les terrains à un bailleur social.

Souscription d'un emprunt relais

Mr George rappelle que pour financer l'acquisition foncière de la zone « Les Coutures », il est opportun de recourir à un emprunt d'un montant de 500 000€. Il présente au conseil la proposition faite par Dexia, la durée de l'emprunt serait de 3 ans avec un taux indexé Euribor de 0.918% auquel s'ajoute une marge de 1.06% , les échéances seraient constantes et mensuelles, le capital n'étant remboursé qu'à la fin du contrat. Est prévu au contrat le passage éventuel à taux fixe pour le montant du capital restant dû.

Le conseil municipal délibère par 12 voix pour et 2 abstentions, il autorise le maire à signer le contrat et à procéder aux diverses opérations prévues.

Délibérations diverses :

Report des décisions au prochain conseil de juin :

Affaire Al Maigret : proposition du coût d'acquisition des aquarelles au service des domaines de la Gironde.

Financement des écoles privées : participation financière à verser par la commune de résidence pour les élèves scolarisés à l'école Sainte Marie de Blois.

Informations de Mrs H.LASNIER

Commission urbanisme : Elle s'est réunie le 15 avril, l'ordre du jour étant principalement l'avancement des projets zone « Les Coutures » et « Les Mardelles ». Etaient évoqué également le projet « commerce », deux possibilités pour l'implantation, l'une sur la partie haute de la commune en direction de Blois, l'autre au centre bourg. «Terre de Loire Habitat », bailleur social, a été sollicité pour les deux projets.

Pavillon communal : L'acte notarié a été signé chez Maître Munier en avril pour la cession du pavillon sis 17, rue Emilie Pellapra.

CAUE : Un architecte a pour mission d'établir un cahier des charges pour l'aménagement et l'embellissement sur l'ensemble du territoire. La commission urbanisme se réunira dès la réception des documents.

Transformateur ERDF : Avis défavorable de la part de la commune et de l'architecte des Bâtiments de France pour non respect de l'environnement concernant la déclaration de travaux déposée par ERDF pour le remplacement du transformateur situé Place de Chimay.

Informations de Mr S.TOUZELET :

- Commerce Epicerie : Suite à l'annonce parue dans le journal de La Nouvelle République, plusieurs candidats ont été reçus par Mrs George et Touzelet.

- Un architecte des services de la communauté d'Agglopolys a visité l'immeuble « Brossier » pour définir les superficies et l'affectation des volumes pour les différents commerces. Dès réception de l'étude, probablement en juin, la commission « développement économique » se réunira.

Rappel des manifestations :

Samedi 13 juin, Kermesse de l'école du Sacré Cœur,

Dimanche 14 juin, journée du Patrimoine,

Dimanche 21 juin, fête du Patrimoine Mondial de l'Unesco,

Samedi 27 juin, fête des écoles du RPI à Villerbon,

Mardi 30 juin, conférence « la navigation sur la Loire »,

Samedi 26 septembre, 150^{ème} anniversaire de l'école du Sacré Cœur.

Informations de Mr G.PREVOST :

- Commission « Travaux » : Elle s'est réunie conjointement avec la commission « cadre de vie, environnement » le 22 avril dernier pour le projet de fleurissement et point des travaux.

- Salle « Espace culturel Oudin/Bretheau : Une consultation est à lancer pour les travaux de ravalement du pignon donnant sur la rue A. Rouballay.

- Conformité des poteaux à incendie : la proposition de la Cie des eaux et de l'ozone- Véolia a été retenue pour un montant de 4 800€ TTC.

- Sécurité : Pose de garde-corps et barres d'appui aux fenêtres de la mairie et logements pour un montant de 1 280€ TTC.

- Fleurissement : plantation de fleurs autour des arbres avenue Guillaume Charron à reconduire.

Pose de jardinières devant l'Eglise.

- Pluvial : Devis reçus pour le curage et le nettoyage du fossé du ruisseau des Mées, le coût moyen étant d'environ 8 000€.

-

Informations de Mme J. DUNEAU :

-CIAS : Accueil de jour des personnes souffrant de la maladie d'alzheimer au centre social de Vineuil.

Le CIAS propose la location de salles aux associations des communes membres d'Agglopolys pour des conférences, réunions...

Diverses activités existent d'avril à juin, programme en mairie.

- Suite à la séparation du SIVOS en juillet prochain, il est envisagé de créer une convention de mise à disposition du personnel entre les communes de Ménars, St Denis S/Loire et Villerbon pour gérer la cantine et la garderie. Une négociation est en cours avec Agglopolys pour le ramassage scolaire.

Divers :

Belle exposition historique sur « Mémoires de Loire – Juin 1940 » organisée par l'ASLM et présentée par Mrs Garcia J et Renault JJ.

Des miroirs seraient à prévoir aux intersections des Rues Bibesco/Marigny et Patois/Marigny afin de résoudre le problème de visibilité constaté par Mr C.Vieillard. Décision sera prise après constat de la commission « sécurité ».

Depuis quelques mois, des dégradations et vols existent dans la commune. Un article paraîtra dans les prochains Echos pour inviter la population à prendre des précautions.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à : 21h15.